

27/13) Cantines scolaires - Création d'un Bureau d'Action Sanitaire et Sociale.

Le Maire donne lecture du rapport :

Messieurs,

Lors de sa séance du 12 Août 1963, le Conseil Municipal avait décidé la création d'un Bureau d'Action Sanitaire et Sociale qui serait en liaison, - par l'intermédiaire du Maire, avec le Comité Départemental d'Aide-Sociale que préside Monsieur le Préfet, - et qui aurait pour missions essentielles :

- 1°) d'assister le Maire dans la gestion des cantines scolaires ;
- 2°) de surveiller le fonctionnement de celles-ci ;
- 3°) de répartir les subventions qui pourraient être versées soit à la Commune directement, soit à la Caisse des Ecoles concernant les cantines scolaires ;
- 4°) d'établir un plan de priorité quant à la construction des cantines ;
- 5°) en général : contrôler, surveiller l'organisation et la gestion des cantines scolaires.

Lors de cette même séance le Conseil Municipal avait décidé également que ce Bureau d'Action Sanitaire et Sociale serait composé non seulement du Maire, de ses Adjointe, du Vice-Recteur, etc... mais comprendrait notamment trois Conseillers Municipaux et un Directeur ou Directrice d'Ecole privée.

Je vous demande donc aujourd'hui, Messieurs, de bien vouloir désigner les trois Conseillers et le Directeur ou Directrice d'Ecole privée appelé à faire partie de ce Bureau \*/.

Désignation des Directeurs ou Directrices d'Ecoles :

*Approuvé*  
*mis le 19/9/64*

Le Maire : je vous demande, Messieurs, de fixer votre choix afin que ce Bureau puisse délibérer le plus rapidement possible.

En 1963, je vous ai soumis la composition de ce bureau de façon à éviter qu'un trop grand nombre de personnes n'en fassent partie, comme cela s'est produit pour d'autres Communes..

Je soumetts donc à votre approbation les propositions suivantes que vous pouvez rejeter, bien entendu :

- à la Montagne : le Directeur de l'Ecole du Ruisseau-Blanc ;
- à Ste-Clotilde : la Directrice de l'Ecole de Champ-Fleuri ;
- dans la section de St-François : le Directeur de l'Ecole du Brûlé.

M. HOAREAU : très bien !

Le Maire : pour les écoles privées, je propose :

- le Directeur du Collège des Frères de St-Michel.

*à l'effet de par de ce p  
Secrétaire Général  
Signé Chuchan*

Les propositions du Maire sont adoptées à l'unanimité.

M. GILLARD : je suggère, Monsieur le Maire, ~~d'ajouter quelques membres~~ <sup>de compléter</sup> par les ~~délégués cantonaux...~~ <sup>par</sup> les délégués cantonaux...

La suggestion de M. GILLARD est également retenue par le Conseil.

**- Désignation de 3 Conseillers Municipaux :**

**Le Maire :** vous avez maintenant à désigner les trois Conseillers Municipaux appelés à faire partie du Bureau. Il me semble que la présence de notre Rapporteur M. GIGANT aurait son importance dans la composition du Bureau.

**M. REMDELLET** ayant à son tour proposé la candidature de M. FORT, ce dernier a refusé l'offre qui lui a été faite.

**M. EVAN** ayant proposé M. THUONG-HIME, le Bureau d'Action Sanitaire et Sociale comprend comme Conseillers Municipaux :

- M.M. Edward GIGANT,
- EVAN Georges
- THUONG-HIME.

En conséquence, le dit Bureau est définitivement composé ainsi qu'il

suit :

- M. le Maire, Président
- M.M. les Adjoints
- M.M. les Adjoints supplémentaires
- M.M. les Adjoints spéciaux
- M. le Vice-Recteur
- M.M. les Inspecteurs Primaires
- M. le Directeur de l'Ecole Centrale
- Mme la Directrice de l'Ecole Joinville
- M. le Directeur de l'Ecole du Ruisseau-Blanc (Montagne)
- Mme la Directrice de l'Ecole de Champ-Fleury (Ste-Cletilde)
- M. le Directeur de l'Ecole du Brûlé (Section de St-François)
- M. le Président de la Fédération des parents d'élèves
- M. le Directeur de la Population
- M.M. Edward GIGANT
- + THUONG HIME Roger
- EVAN Georges
- Le T.C.F. Directeur de l'Ecole St-Michel
- les Délégués cantonaux.

x

x x